

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte relatif à la compagnie de placement de Londres et Ontario," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender de nouveau l'acte d'interprétation."

---

(En comité.)

Le titre a été lu de nouveau et remis.

La première clause a été lue et amendée comme il suit:

Page 1, ligne 13, retranchez "tous autres" et insérez: "les."

Page 1, ligne 14, retranchez "un" et insérez: "tout autre."

Page 1, ligne 22, après "vacante" insérez: "comme s'ils ussent été faits par le ministre pour qui ou à la place de qui le premier a agi."

Ordonné, que la clause suivante soit ajoutée au bill:

" 3. La quinzième section du dit acte est par le présent abrogée et remplacée par la suivante:

" 15. Quiconque obtiendra la passation d'un acte de nature privée ou personnelle devra payer entre les mains de l'imprimeur de la reine les frais d'impression de cinq cents exemplaires de cet acte en langue anglaise, et de deux cent cinquante exemplaires en langue française."

Le titre lu de nouveau et agréé.

---

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Haythorne a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill, soit lu la troisième fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Botsford,

La Chambre s'est ajournée.

---